



Clinique S' Pierre
OTTIGNIES

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE À L'HÔPITAL DE JOUR CHIRURGICAL

MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL DE JOUR CHIRURGICAL



Installation dans votre chambre

- L'infirmier(e) viendra faire votre anamnèse. Il/Elle vous interrogera sur votre poids, votre taille, des allergies éventuelles, vos médicaments, vos antécédents médicaux, ...
- Il/Elle prendra vos paramètres : tension artérielle, pouls, saturation en oxygène, température auriculaire.
- Il/Elle vérifiera que vous avez lavé et/ou tondu le membre à opérer
- Il/Elle vous invitera à revêtir la blouse d'opéré, le masque chirurgical, le bonnet et les chaussettes si nécessaire selon l'heure de votre opération (pas de masque en tissu).
- Il est conseillé d'uriner avant d'aller en salle d'opération.

Départ en salle d'opération

- Le moment venu, on vous accompagnera jusque l'entrée du bloc opératoire du 5ième étage ou vous serez emmené en brancard au bloc opératoire au -1.
- L'anesthésiste et l'infirmier(e) de salle d'opération vous prendront en charge vérifieront à nouveau certaines informations (identité, allergies, ...).

Après l'intervention

- Passage en salle de réveil afin de surveiller vos paramètres et de gérer votre douleur dès votre réveil post anesthésie.

Retour en chambre

Notre objectif : vous permettre de rentrer à la maison dans le courant de la journée dans les meilleures conditions possibles : douleur maîtrisée, alimentation reprise selon le régime post opératoire adéquat, mobilisation et élimination restaurées.

- Dès votre ré installation en chambre, l'infirmier(e) reprendra la surveillance de vos paramètres (TA, pouls, douleur ..) , de votre perfusion et suivra le protocole de reprise des boissons établi par l'anesthésiste qui vous a endormi.
- Après avoir bu, un repas vous sera proposé selon le régime post opératoire permis.
- Votre perfusion pourra être ôtée après digestion du repas et une première miction.
- Le premier lever pour aller aux toilettes se fera en présence d'une infirmier(e) afin d'éviter toute chute lors de ce déplacement.
- Votre départ sera autorisé après passage du chirurgien et/ou assistant pour prescriptions et explications post opératoires et après accord de l'anesthésiste.



Informations de sortie HJC après une anesthésie générale ou rachidienne

Vous ou votre enfant avez subi une intervention chirurgicale en hospitalisation de jour : assurez vous avant votre départ que vous êtes en possession.

- Du rapport d'hospitalisation destiné au médecin généraliste
- Des informations relatives au traitement médicamenteux à débiter, à reprendre, à poursuivre
- Des prescriptions et informations sur le traitement de sortie
- D'une éventuelle prescription des soins infirmiers et/ou kiné

Quelques recommandations

- Ne pas conduire de véhicule jusqu'au lendemain .
- Les médicaments utilisés pour l'anesthésie peuvent avoir des effets pendant environ 24h. Ceux ci peuvent être amplifiés par l'absorption d'alcool ou d'autres médicaments (sédatifs, anxiolitiques...).
- Nous vous demandons donc d'être extrêmement prudents et de ne prendre aucune boisson alcoolisée ou de médicaments pendant cette période sans avis médical.

Effets secondaires possibles le jour ou le lendemain de l'intervention.

- Léger saignement
- Difficulté de mémorisation
- Maux de tête
- Nausées (parfois vomissements)
- Température modérée (inférieure à 38.5°C)
- Sensation de fatigue
- Lourdeur ou picotements du ou des membres anesthésiés (en cas d'anesthésie loco-régionale).

Ces symptômes sont bénins et ne doivent pas persister plus de 24h.

Si vous avez été opéré sous anesthésie loco-régionale = bloc, plexus.

Votre bras ou votre jambe « dort » encore lors de votre départ. Vous ne ressentez pas de sensations à ce niveau et votre membre est lourd et incontrôlable au niveau des mouvements.

- Il est donc important de protéger le membre (chaise roulante, béquille pour la jambe) ou maintenir le bras en écharpe
- Quand vous ressentez des fourmillements dans le membre, signe de réveil progressif, prenez un comprimé anti-douleur selon la prescription médicale reçue
- Le membre peut rester « endormi » entre 3 et 6 heures ... Soyez donc prudents durant cette période.

Au moindre doute, souci, effet secondaire persistant, douleur intense qui ne diminue pas au fil des jours Contactez votre généraliste ou le secrétariat de votre chirurgien.

Toute l'équipe de l'HJC vous souhaite un prompt rétablissement.